



RÉGIE INTERMUNICIPALE
**SERVICES
ANIMALIERS**
DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ANIMAUX DE LA FAUNE

Nous avons le bonheur de vivre sur un territoire regorgeant de richesses naturelles : un fleuve, une rivière, une montagne, des terres agricoles fertiles, des terres à bois, des grands espaces verts, etc.

Il est souhaitable et tout à fait normal que la faune y soit présente et l'être humain doit cohabiter harmonieusement avec les animaux de la faune présents sur son territoire. Ils ne sont pas des nuisances et ils assurent un équilibre important dans notre écosystème.

Bien souvent, les petits animaux sauvages sont de passage sur votre terrain mais ne causent aucun dommage et ne dérangent pas. Il faut les tolérer tout en évitant de leur fournir nourriture ou gîte.

La cohabitation harmonieuse, le partage du territoire, et le respect de l'animal sont de toute première importance.

Il faut toutefois se rappeler que les animaux de la faune sont des animaux sauvages et nous devons constamment garder nos distances avec ces derniers. Ils sont porteurs de maladies et nous devons éviter tout contact direct avec eux.

Pour communiquer avec nous:

450 813-7381

info@animaux-savr.com

Notre site internet: risavr.ca

Agissons ensemble 
parce qu'on les aime



À RETENIR

Il faut aussi se rappeler que les animaux de la faune sont des animaux sauvages et nous devons constamment garder nos distances avec ces derniers. Ils sont porteurs de maladies et nous devons éviter tout contact direct avec eux.

Enfin, il est **important de souligner qu'il est interdit de tuer ou de capturer un animal sauvage** et que plusieurs techniques pour les éloigner sont efficaces, dont l'utilisation de répulsifs naturels. Si l'animal cause d'importants dommages à la propriété et que les techniques suggérées ont échoué, la RISAVR peut vous référer à des trappeurs recommandés qui effectuent des relocalisations responsables.

À noter que si aucun changement n'est apporté par le citoyen afin de prévenir l'installation des petits animaux sauvages sur sa propriété, le problème se posera de nouveau car un autre animal prendra la place laissée vacante. Pour éviter les nuisances, il est impératif de retirer toute source de nourriture et d'habitat pour les animaux sauvages.

La relocalisation est une mesure de dernier recours après que toutes les tentatives d'éloigner les animaux aient été tentées.

Les citoyens sont invités à communiquer avec la RISAVR (450 813-7381) pour obtenir les trucs et astuces pour garder les animaux de la faune loin de leurs terrains.

Pour communiquer avec nous:

450 813-7381

info@animaux-savr.com

Notre site internet: risavr.ca





DERNIER RECOURS

Lorsque le citoyen **aura tout tenté** pour éloigner les indésirables, il sera possible de communiquer avec M. Pierre Martin (450 246-3747), délégué pour notre région de l'association des trappeurs gestionnaires du Québec, qui elle-même est affiliée à l'association provinciale des trappeurs. Les trappeurs dépêchés chez le citoyen, sont des trappeurs d'expérience, membres de l'association, qui connaissent le territoire et ayant leur permis depuis plusieurs années. Ces trappeurs collaborent régulièrement avec les biologistes locaux et sont savent à quel endroit il est possible de relocaliser sans causer de surpopulation. De plus, ils ont accès à la carte des cas de rage, puisqu'ils ont collaboré étroitement à "l'opération raton" pour la vaccination des ratons laveurs, afin d'éradiquer la maladie.

Cette dernière démarche est aux frais des citoyens.

Pour communiquer avec nous:

450 813-7381

info@animaux-savr.com

Notre site internet: risavr.ca



QUELQUES TRUC EFFICACES

1. Couper les sources de nourriture ;
2. Bloquer l'accès aux poubelles et les nettoyer à l'eau de javel régulièrement ;
3. Installer des lumières qui détectent les mouvements ;
4. Utiliser des gicleurs à détecteur de mouvement ;
5. Utiliser un appareil à ultrason (en vente dans les quincailleries) ;
6. Les faire fuir grâce à des répulsifs naturels;

Si vous n'avez pas d'enfants ou d'animaux domestiques, vous pouvez :

- a. Répartir des boules de naphthaline (boule à mites) près de l'endroit où vous les voyez le plus fréquemment ;
- b. Vaporiser un mélange maison d'eau bouillie, de piment de Cayenne et de sauce piquante (ou de piment habanero) dans votre cour arrière pour éloigner les rats laveurs. Les rats détestent ce qui est piquant ;
- c. Planter des fleurs qui répulsent les mouffettes et les animaux nuisibles comme les narcisses, les fritillaires ou les jacinthes. Les animaux n'aiment pas les plantes qui ont une odeur forte comme celles de la lavande, des fines herbes, des plantes citronnées, de l'ail et des oignons.
- d. Vaporiser avec du vinaigre dilué les endroits susceptibles d'être habité par les mouffettes. Mélanger une dose de vinaigre avec 3 doses d'eau et vaporiser régulièrement votre terrain. Appliquer également ce mélange sur vos sacs d'ordures lorsque vous les mettez à l'extérieur ;
- e. Placez des cheveux humains dans les cachettes de mouffettes.

Les sites d'exterminateurs regorgent de trucs et astuces naturels.

COMME LA NATURE A HORREUR DU VIDE, SI ON NE FAIT PAS L'EFFORT DE RENDRE SON ENVIRONNEMENT INHOSPITALIER POUR LES ANIMAUX DE LA FAUNE, AUSSITÔT QU'UN ANIMAL S'EN IRA, UN AUTRE PRENDRA LA PLACE.

